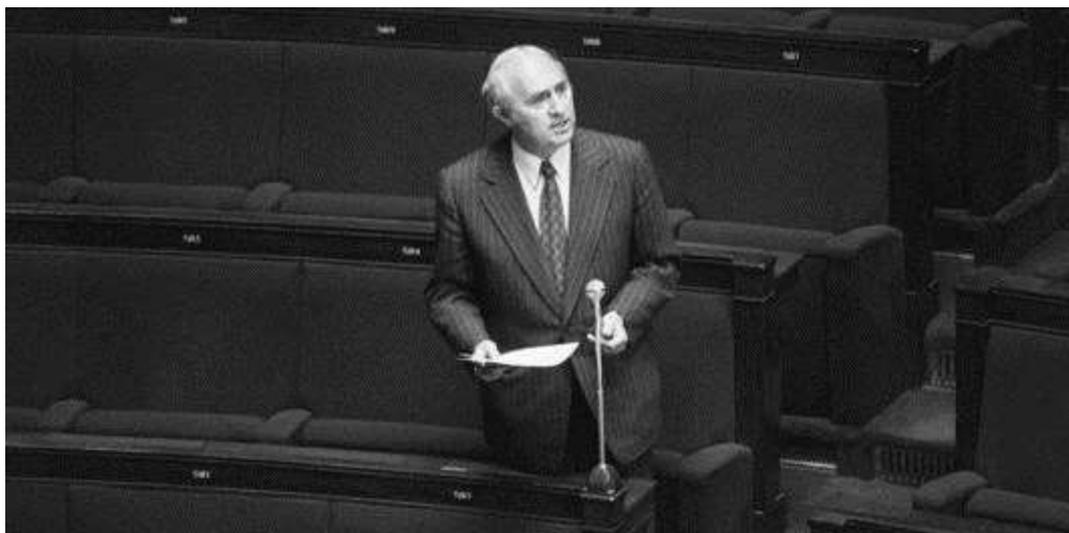


Mort de Lucien Neuwirth auteur de la loi sur la pilule contraceptive

LE MONDE | 26.11.2013



Lucien Neuwirth, dont [Le Figaro](#) a annoncé la mort mardi 26 novembre à l'âge de 89 ans, est un de ces rares parlementaires qui dans l'histoire ont donné leur nom à une loi. Falloux, Jules Ferry et Debré ont attaché les leurs à la réforme de l'éducation nationale, Pasqua et Joxe à l'immigration, Simone Veil, alors ministre, à l'avortement. Lucien Neuwirth, surnommé par ses contemporains "le père la pilule", aura eu le mérite, après un combat obstiné et homérique, d'être l'homme qui, permettant pour la première fois librement l'usage des contraceptifs, a fait évoluer les mœurs et pacifié sur ce plan la société française. Car en 1965 il n'était pas facile de convaincre le Parlement du bien-fondé d'une telle transformation des comportements.

Et pourtant Lucien Neuwirth, député gaulliste de la Loire depuis 1958, n'hésite pas à s'attaquer à un tabou, en voulant abroger la loi de 1920 qui interdit toute propagande et toute utilisation des moyens de contraception. Il s'était forgé la conviction de cette nécessaire abrogation lorsqu'il était devenu à 23 ans, après la Libération, conseiller municipal de Saint-Etienne siégeant à la commission des divorces et de l'aide sociale. Il y découvre que de nombreux drames conjugaux sont causés par l'arrivée d'un enfant non désiré. Il se souvient qu'au cours d'un voyage aux Etats-Unis il avait appris que les préservatifs et les spermicides étaient en vente libre dans les pharmacies. Mais les notables du conseil municipal ne prennent pas au sérieux cette tocade de leur jeune collègue. Une fois élu député son projet le reprend. Il s'informe du combat que mènent les associations de planning familial, des groupes de femmes encore mal organisés et de quelques rares médecins. Il rencontre le D^r Pierre Simon qui vient de publier un ouvrage sur la sexualité des Français et dont l'autorité est reconnue. Le grand maître de la Grande Loge de France apporte aussitôt son soutien au franc-maçon Lucien Neuwirth. Ce dernier choisit le 18 mai 1966, jour anniversaire de sa naissance, pour déposer une proposition de loi et créer une commission spéciale pour l'étudier.

"UNE VAGUE D'ÉROTISME VA MENACER LE PAYS"

Il a gagné une première bataille, mais pas la guerre. Car s'il recueille de nombreux soutiens, Lucien Neuwirth est la cible d'attaques multiples. Les lettres anonymes injurieuses, les menaces, l'exclusion de sa fille de 13 ans d'une institution religieuse de Saint-Etienne, les critiques de ses propres amis politiques se succèdent. Il s'obstine, ce qui est bien dans sa manière, et va voir de Gaulle, son idole, pour qui il a même donné sa vie et au nom duquel il mène toute son action depuis l'adolescence.

A l'Elysée, le général le convie à déjeuner et l'écoute lui dire : "Vous avez donné le droit de vote aux femmes. Donnez-leur maintenant le droit de maîtriser leur fécondité." Le général observe un long silence et lui répond enfin : "C'est vrai, transmettre la vie, c'est important. Il faut que ce soit un acte lucide. Continuez !"

Le principal obstacle était levé. Mais ce n'est qu'au printemps 1967 que Georges Pompidou, alors premier ministre, lance au député de la Loire : "Alors Neuwirth vous allez être célèbre : le général vient de faire inscrire votre proposition de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée." Les obstacles franchis grâce à de Gaulle avaient été nombreux car non seulement le premier ministre était réticent mais l'ancien garde des Sceaux, Jean Foyer, y était franchement hostile. En revanche le ministre des affaires sociales, Jean-Marcel Jeanneney, y était favorable. L'Eglise avait aussi fait le siège du gouvernement et des parlementaires. A partir du 1^{er} juillet 1967, les débats furent passionnés. Un sénateur demanda même la Haute Cour pour Lucien Neuwirth, tandis qu'un député gaulliste prédit qu' "une vague d'érotisme va menacer le pays" !

UNE BATAILLE À L'ORIGINE DÉSESPÉRÉE

En première lecture à l'Assemblée la loi est votée à main levée par la gauche comme par la droite, seuls quelques députés de la majorité exprimant leur hostilité. La "Loi Neuwirth" fut promulguée par le président de la République le 28 décembre 1967 sous le nom de "loi relative à la régulation des naissances".

Le député de la Loire dut encore guerroyer pour que les décrets d'application ne dénaturent pas le sens de sa réforme. Il s'opposera jusqu'en 1974 au combat en retardement que lui livrera Jean Foyer devenu ministre de la santé. C'est donc tout naturellement qu'il soutint ensuite comme rapporteur à l'Assemblée nationale du projet de loi de Simone Veil sur l'interruption volontaire de grossesse qui s'inspirait des mêmes impératifs d'humanité et de responsabilité.

C'est au nom de ce qu'il trouvait de révolutionnaire dans le gaullisme et avec la caution personnelle du général que Lucien Neuwirth a pu remporter cette bataille qui semblait à l'origine désespérée. S'il avait fait là "le bon choix" de société, certaines de ses options plus politiques eurent moins de succès. Séduit par la "nouvelle société" de Jacques Chaban-Delmas en 1972, il fait en vain campagne pour lui au premier tour de l'élection présidentielle de 1974 comme il le fera – en sachant l'entreprise inutile – pour Michel Debré au premier tour de 1981.

"JE SUIS ENTRÉ EN GAULLISME COMME ON ENTRE EN RELIGION"

Mais dès le mois de décembre 1974, il est de ceux qui soutiennent Jacques Chirac lorsque celui-ci s'empare du secrétariat général de l'UDR alors que les barons tergiversent et sont encore désespérés plus de huit mois après la mort de Georges Pompidou. Lucien Neuwirth, qui depuis 1962 était questeur de l'Assemblée nationale, devient même secrétaire général adjoint de l'UDR. Membre du comité central du RPR dès la fondation de ce mouvement en 1976, il y demeurera toujours fidèle, même après son échec aux élections législatives de 1981 et avant de devenir en 1983 sénateur de la Loire, alors qu'il était depuis 1979 président du conseil général de ce département où il avait succédé à Antoine Pinay.

Mais s'il était fidèle au gaullisme, Lucien Neuwirth n'était pas forcément aligné sur tout. Fort de son assise locale, il pouvait conserver une liberté de jugement et de vote que beaucoup lui enviaient. Ne s'était-il pas lui-même proclamé en 1978 à l'Assemblée nationale "en congé de vote" pour ne pas avoir à approuver toute la politique de Valéry Giscard d'Estaing et du gouvernement Barre ?

Si la bataille de la contraception a été menée par Lucien Neuwirth avec une conviction absolue et une obstination tranquille, elle ne fut pas la seule qu'il ait livrée avec les mêmes sentiments. Et toujours au nom d'un certain gaullisme, de son gaullisme né en 1940 et forgé en 1958. C'est ce gaullisme-là qui a donné une vie exceptionnelle au fils unique d'artisans fourreurs de Saint-Etienne (une mère née Blanchon d'une des plus anciennes familles stéphanoises et un père originaire de l'Est de la France). En 1940, le 18 juin, le collégien capte sur son poste de TSF une voix inconnue venue de Londres et sa mère lui dit : "C'est lui qui a raison." Lucien Neuwirth assurera plus tard : "De ce jour je suis entré en gaullisme comme on entre en religion." Effectivement il ne quittera jamais les ordres. Son esprit de résistance à l'envahisseur se renforce.

"Evidemment, écrira-t-il, une certaine bourgeoisie conformiste et les éternels dévôts d'une justice soi-disant divine taillés à la mesure de leur esprit rabougri estimaient que la France, ayant beaucoup pêché, devait être punie. Mais quel bouillonnement dans notre jeunesse." Le petit groupe d'adolescents, élèves de l'école de commerce de Saint-Etienne, fait – un peu par hasard – la connaissance d'Agnès Cailleau, l'une des soeurs de de Gaulle, et du journaliste Jean Nocher qui édite un des premiers journaux clandestins, *L'Espoir*. Sans doute imprudent Lucien Neuwirth est arrêté par la police de Vichy, s'en échappe et avec l'accord de sa mère fuit en Espagne. L'aventure de la France Libre et de la guerre commence. Après les prisons espagnoles, l'arrivée en Angleterre, l'incorporation dans les parachutistes de de Gaulle, à 19 ans, ce sont les missions en Bretagne, en Belgique, les blessures et le 7 avril 1945 un saut en Hollande où, au combat, il est fait prisonnier. Conduit aussitôt avec ses camarades dans une carrière, un peloton d'exécution les fusille. Il n'est que blessé. Un soldat allemand venant lui donner le coup de grâce le vise en plein coeur. Mais les pièces de monnaie – anglaises – de son portefeuille ont détourné la balle. Lucien Neuwirth miraculé enverra plus tard le télégramme : "*Suis vivant, j'arrive. Lucien*" à ses parents qui venaient de recevoir un courrier avec la mention "Mort pour que vive la France".

EMPORTÉ PAR LA "VAGUE ROSE"

On comprend qu'il ait donné pour titres à ses deux ouvrages : *Que la vie soit !* en 1979 (Grasset) et *Ma guerre à seize ans* en 1986 (Plon). Il s'apprête à travailler avec ses parents avant d'ouvrir lui-même un magasin de nouveautés à Saint-Etienne lorsque de Gaulle en 1947 fonde le RPF. Il figure en queue de liste pour les municipales mais est élu en cinquième position. Bardé de décorations, Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de guerre, rosette de la Résistance, Médaille des évadés, Medal of Freedom, le benjamin du conseiller municipal partage son temps entre son commerce, la mairie et le militantisme gaulliste.

Le 13 mai 1958 approche. Opportunément, il effectue une période d'officier de réserve au bureau d'action psychologique à Alger. Mais auparavant il a été reçu discrètement par de Gaulle. Il y retrouve quelques gaullistes comme Léon Delbecq, Guy Ribaud et Jean Pouget qui, en liaison avec Jacques Chaban-Delmas alors ministre de la défense du gouvernement Gaillard, préparent dans l'ombre le retour du Général au milieu des multiples complots de Paris et d'Alger. Il est alors de toutes les tractations secrètes, mû par une seule pensée, de Gaulle, mettant tous ses efforts à faire céder la IV^e République avec comme levier l'Algérie française. Il est d'ailleurs, auprès du général Massu qui le préside, le porte-parole du Comité de Salut public où se mêlent militaires et civils, Français d'Algérie et de métropole, musulmans et chrétiens. Jacques Soustelle, ministre de l'information du gouvernement de Gaulle, en fait son représentant permanent en Algérie où il réorganise la radiodiffusion et la télévision en créant des émetteurs pour compenser auprès des "fellagah" l'influence des émissions venues de Lybie et du Caire favorables aux rebelles du FLN.

Et c'est tout naturellement qu'il se présente aux élections législatives à Saint-Etienne et qu'il y est élu, comme il le sera ensuite sans interruption jusqu'en 1981. Il sera tour à tour secrétaire général du groupe UNR puis questeur de l'Assemblée nationale pendant dix-neuf ans. Après avoir été emporté par la "vague rose" de 1981 au profit d'un socialiste, Lucien Neuwirth conserve cependant sa présidence du conseil général et devient six ans plus tard sénateur de la Loire.

LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR ET LES SOINS PALLIATIFS

A ce poste, il cherche de nouveau à faire évoluer la société sur des sujets qui lui tiennent à cœur. Son mandat est marqué par le vote, à son initiative, de deux textes importants : loi sur la prise en charge de la douleur et celle sur les soins palliatifs. Lucien Neuwirth veut *"une médecine technique et humaniste, qui prenne en considération l'homme en même temps que sa maladie"*.

En 1995, la loi sur la douleur, qui porte son nom, enjoint les établissements de santé à mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires pour la prendre en charge. C'est la rencontre d'un malade en phase terminale, mais qui ne souffrait pas, aux Etats-Unis, en 1993, qui lui a ouvert les yeux sur le retard français en la matière. Et aussi un drame personnel. En 1996, sa femme meurt d'un cancer. Il l'a accompagnée jusqu'au bout.

En 1999, il poursuit dans cette voie, avec sa loi fondatrice sur les soins palliatifs, *"extraordinairement insuffisants"* en France, dit-il. Elle affirme le principe du droit à ces soins palliatifs et à un accompagnement pour toute personne malade dont l'état le requiert. Ironie de l'histoire, sa dernière intervention dans le débat public avant son retrait de la vie politique nationale, en 2001, concerne la contraception. Personnalité irrécusable, il est choisi par la commission des affaires sociales du Sénat comme rapporteur de la proposition de loi sur la pilule du lendemain NorLevo. Lucien Neuwirth doit à nouveau se battre. Il défend le texte, et l'améliore, en faisant voter la gratuité de cette pilule. Comme en 1967, les débats sont passionnés. Il reçoit des lettres d'injures, contenant peu ou prou les mêmes arguments qu'à l'époque. Il s'en amuse. Subir de telles attaques en 2000 lui a donné, dit-il, *"un coup de jeune"*.

Ayant marqué sa trace dans l'Histoire avec et pour de Gaulle, dans la société avec ses lois sur la contraception, il n'oublia pas sa ville – sans en avoir jamais été le maire – et son département. Devenu un notable important, le *"lieutenant"* Neuwirth avait toujours conservé son visage rond et lisse, son assurance sans agressivité et une générosité toujours amicale et souvent fraternelle.